

Les défis du droit des obligations, intelligence artificielle, Fintech, protection des données et les nouvelles législations sur les services numériques

LUXEMBOURG, LUXEMBOURG JEUDI 12 OCTOBRE ET VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

Veillez vous inscrire en ligne sur : www.uianet.org
ou remplir et renvoyer ce formulaire à : uiacentre@uianet.org

UIA (Union Internationale des Avocats) ■ Tél. : +33 1 44 88 55 66 ■ Email: uiacentre@uianet.org

Nom :

Prénom :

Identifiant UIA (si vous en avez déjà un) : MI _____

Cabinet :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : Fax :

Email :

Date de naissance :

N° TVA intracommunautaire :

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.) :

Heures d'arrivée et de départ et numéros de vols :

Hôtel :

A. FRAIS D'INSCRIPTION AU SÉMINAIRE

*Montants hors TVA	Jusqu'au 12 septembre inclus	À partir du 13 septembre
MEMBRE UIA	<input type="checkbox"/> 280 €*	<input type="checkbox"/> 330 €*
MEMBRE UIA - JEUNE AVOCAT (<35)**	<input type="checkbox"/> 230 €*	<input type="checkbox"/> 280 €*
NON-MEMBRE	<input type="checkbox"/> 330 €*	<input type="checkbox"/> 380 €*
NON-MEMBRE - JEUNE AVOCAT (<35)**	<input type="checkbox"/> 280 €*	<input type="checkbox"/> 330 €*
AVOCATS AUX BARREAUX DU LUXEMBOURG, PARIS LYON, MARSEILLE, STRASBOURG, BRUXELLES, MADRID, BARCELONE, FRANCFORT, BERLIN, HONG KONG, MALI	<input type="checkbox"/> 230 €*	<input type="checkbox"/> 280 €*
ÉTUDIANTS EN DROIT/AVOCATS STAGIAIRES – Journée du vendredi (retransmission depuis la salle située en face de la Grande Salle d'audience – n'incluant pas l'accès aux activités sociales incluses)***		<input type="checkbox"/> 100 €*

* La TVA (3 %) peut être appliquée à ces montants conformément à la directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006.

Si vous fournissez un numéro d'identification TVA de l'UE, la TVA ne sera pas appliquée. Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'UIA.

** Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat.

*** Merci de joindre une copie de votre carte d'étudiant pour bénéficier du tarif correspondant. Tarif limité à 30 étudiants et 30 avocats stagiaires.

B. ACTIVITÉS SOCIALES LORS DU SÉMINAIRE

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales **incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer.

- Cocktail de bienvenue - Mercredi 11 octobre Déjeuner - Jeudi 12 octobre
 Déjeuner - Vendredi 13

C. ACTIVITÉ OPTIONNELLE

(Non inclus dans les frais d'inscription)

- Dîner optionnel - Jeudi 12 octobre

• Veuillez me réserver places pour le dîner 95 € (HT) x ___ / pers €
Total (C) (HT) €

D. TOTAL

TOTAL (A) – Frais d'inscription € HT

TOTAL (C) – Activité optionnelle € HT

TOTAL (A + C) HT €

TVA, si applicable (3 %)* €

Si vous fournissez un numéro de TVA intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée.

TOTAL (A + C + TVA) €

* La TVA (3 %) peut être appliquée au montant indiqué ci-dessus conformément à la directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006. Si vous disposez d'un numéro de TVA intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'UIA.

E. CONDITIONS D'ANNULATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les conditions d'annulation ainsi que les conditions générales figurant sur la page 9 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captées, enregistrées ou filmées pendant toute la durée du séminaire et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription, le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux. Le/la soussigné(e) reconnaît avoir été informé(e) des traitements, par l'UIA, des données personnelles qui sont contenues dans ce formulaire, tels que détaillés dans le programme d'inscription page 9.

F. MÉTHODE DE RÈGLEMENT

- Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l'Union Internationale des Avocats, avec la référence "Séminaire Luxembourg 2023", à la banque et sur le compte :

Société Générale – Agence Paris Institutionnels – 50 rue d'Anjou – 75008 Paris – France

BIC / SWIFT N°: SOGEFRPP

IBAN : FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

Veuillez joindre une copie de votre ordre de virement bancaire à votre fiche d'inscription.

- Par carte bancaire : Visa Mastercard

N° de carte : _____ Date d'expiration : __/__/__ Cryptogramme : ___

Nom du titulaire de la carte :

J'autorise l'Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d'un montant de € (EUR)

Date : / /

Signature :